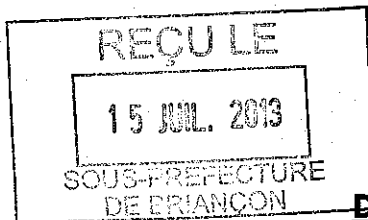




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



Assainissement

DELIBERATION
N°2013-97 du 9 juillet 2013

OBJET : Rapport annuel du délégataire 2012 et
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service
public d'assainissement collectif et non collectif

Rapporteur : M. le Président

Le 09 juillet 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 03 juillet 2013 en la salle polyvalente à Névache sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 26 jusqu'à délibération n°2013-082
27 pour la délibération n°2013-083
28 de la délibération n°2013-084 à 2013-098
27 de la délibération n°2013-099 à 2013-100
28 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 30 jusqu'à délibération n°2013-082
31 pour la délibération n°2013-083
32 de la délibération n°2013-084 à 2013-098
31 de la délibération n°2013-099 à 2013-100
32 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

M. Jacques DEYME est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM (à partir de la délibération n°2013-084), M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, Mme Marie-Hélène PONSART (se retirant pour les délibérations n°2013-99 et 2013-100), M. Maurice DUFOUR, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Renée PETELET, Mme Marie MARCHELLO, Mme Karine ESCALLIER, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE (à partir de la délibération n°2013-083).

Avait donné pouvoir : M. Mohammed DJEFFAL à M. Eric PEYTHIEU
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière d'assainissement,

Vu le contrat de Délégation du Service Public d'assainissement collectif du 14 avril 2006 modifié par avenant du 8 avril 2010,

Vu l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Rapport Annuel 2012 du Délégué reçu en date du 3 juin 2013

Considérant le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif et non collectif,

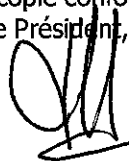
Après présentation en Commission Technique, Environnement et Développement Durable en date 20 juin du 2013, en Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 20 juin 2013, et au Bureau le 24 juin 2013

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Prend acte de la présentation du Rapport Annuel 2012 du Délégué du service public de l'Assainissement Collectif ;
- Approuve le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2012 annexé à la présente.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 15 JUIL. 2013

Date affichage : 13 JUIL. 2013